

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU
NUMÉRIQUE (ANSUTEN)**

Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Cabinet pour l'Etude de faisabilité pour la mise en place de projets de développement numérique sur le corridor minier du Programme Simandou.

1. Contexte et Justification

Le corridor minier Simandou, situé dans le sud-est de la Guinée, est une région stratégique, en raison de la richesse minière et de son potentiel de développement économique. Cependant, cette zone est confrontée à des défis majeurs en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment en raison de l'existence de zones blanches où la couverture Internet est inexistante ou insuffisante. Cela limite l'accès à de nombreux services essentiels tels que l'éducation, la santé, l'information, et l'entrepreneuriat.

Le projet envisagé vise à pallier ces lacunes et à promouvoir l'inclusion numérique dans le corridor minier Simandou. Il comprend la mise en place de hubs numériques, la couverture des zones blanches, la création de médiathèques scolaires, le renforcement des capacités locales à l'usage du numérique et l'implémentation de projets complémentaires pour stimuler l'intégration numérique dans les activités sociales et économiques locales.

En outre, ce projet permettra de créer des opportunités d'emploi pour les habitants de la région, en leur offrant des formations et des compétences nécessaires pour participer activement à l'économie numérique. Les hubs numériques serviront également de centres de formation continue, où les habitants pourront se familiariser avec les nouvelles technologies et améliorer leurs compétences professionnelles.

Par ailleurs, l'amélioration de la connectivité Internet facilitera l'accès aux TIC, réduisant ainsi les disparités existantes. Les médiathèques scolaires offriront un accès à une vaste

gamme de ressources éducatives et culturelles, contribuant à l'enrichissement intellectuel et au développement personnel des habitants.

L'objectif de cette étude est de réaliser une analyse complète de la faisabilité pour déterminer les meilleures solutions techniques, financières et organisationnelles à déployer pour la mise en œuvre réussie de ces projets.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de cette étude est de définir une stratégie claire et opérationnelle pour la mise en place des projets numériques dans le corridor minier Simandou. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a. Couverture des zones blanches

- Identifier et cartographier les zones blanches du corridor minier (en se basant sur l'étude technique des zones blanches et grises en cours de réalisation) et proposer des solutions techniques adaptées (fibre optique, solutions sans fil, solutions satellitaires, etc.).
- Évaluer les coûts et la faisabilité de l'extension des réseaux de télécommunications dans ces zones.

b. Mise en place de hubs numériques

- Identifier les sites stratégiques pour la création des hubs numériques et définir les services associés (accès à Internet, espaces de travail collaboratifs, e-learning, e-santé, etc.).
- Évaluer les infrastructures nécessaires pour chaque hub, les modèles de gestion possibles, ainsi que les options de financement et de pérennisation.

c. Mise en place de médiathèques scolaires

- Définir les besoins en médiathèques scolaires pour chaque région, en termes d'équipements, de contenus et de services (accès aux livres numériques, aux formations en ligne, à des ressources professionnelles et culturelles etc.).
- Proposer des solutions pour la gestion et le financement durable des médiathèques scolaires.

d. Renforcement des capacités à l'usage du numérique

- Analyser les besoins en renforcement des capacités à l'usage du numérique des populations locales et proposer un plan de formation adapté (compétences de base en informatique, cybersécurité, e-commerce, entrepreneuriat numérique, etc.).
- Définir les modalités de mise en œuvre des formations (en présentiel, à distance, plateforme d'apprentissage etc.).

e. Identification des projets numériques complémentaires

- Identifier des projets numériques innovants pouvant être déployés dans la région pour stimuler le développement économique et social conformément aux 5 axes du programme Simandou 2040 (agriculture numérique, e-santé, e-gouvernance, etc.).

f. Évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux

- Analyser les impacts sociaux et environnementaux des projets et proposer des stratégies de gestion des risques.

3. Méthodologie

L'étude se déroulera sur une période de **6 mois** et comprendra plusieurs étapes clés. Chaque phase sera menée de manière participative et impliquera des consultations avec les parties prenantes locales et les experts techniques.

Phase 1 : Préparation et collecte de données (1 mois)

Cette phase consiste à collecter des informations nécessaires pour l'élaboration de l'étude.

- **Collecte de données secondaires** : Revue des données existantes (études antérieures, projets en cours, cartographie des zones blanches).
- **Consultation des parties prenantes** : Réunions avec les autorités locales, les entreprises minières impliquées dans le programme Simandou 2040 et toutes autres parties prenantes majeures pour valider les priorités et objectifs de l'étude.
- **Identification des besoins locaux** : Enquêtes auprès des populations locales pour mieux comprendre leurs besoins en matière de connectivité, d'accès à l'information et de formation.

Phase 2 : Analyse des besoins et définition des solutions techniques (2 mois)

Cette phase vise à analyser les besoins et à proposer des solutions adaptées pour chaque composante.

- **Analyser les scénarios de couverture des zones blanches** : Analyser les technologies disponibles (fibre, 4G, 5G, solutions par satellite) et leur applicabilité dans la région.
- **Définition des besoins en hubs numériques** : Identifier les caractéristiques des hubs (emplacement, services offerts, équipements nécessaires etc.).
- **Modèle pour les médiathèques scolaires** : Définir le type d'équipements à déployés et de contenus numériques à intégrer dans les médiathèques et les modalités de gestion.
- **Plan de formation numérique** : Élaborer un programme de formation adapté aux besoins locaux, y compris les outils nécessaires pour les formations.

Phase 3 : Modélisation financière et analyse des coûts (1 mois)

Cette phase implique la définition des coûts et des stratégies de financement.

- **Estimation des coûts** : Calcul des coûts d'installation des hubs numériques, de couverture des zones blanches et des médiathèques scolaires.
- **Modèles économiques et sources de financement** : Proposer des modèles financiers pour chaque projet et identifier les sources de financement possibles (financements publics, privés, PPP, Subvention, etc.).
- **Plan de pérennisation** : Proposer des solutions pour garantir la durabilité financière des projets.

Phase 4 : Évaluation des impacts et gestion des risques (1 mois)

Cette phase consiste à évaluer les impacts sociaux et environnementaux des projets et à définir des stratégies pour atténuer les risques.

- **Analyse des impacts sociaux** : Évaluer les effets sur l'inclusion sociale, l'éducation, la création d'emplois et l'accès aux services de base.
- **Évaluation des impacts environnementaux** : Identifier les risques environnementaux potentiels liés à l'extension des infrastructures numériques.
- **Plan de gestion des risques** : Développer des stratégies pour atténuer les risques identifiés et maximiser les bénéfices.

Phase 5 : Rédaction du rapport final et recommandations (1 mois)

Cette phase consiste à finaliser l'étude et présenter les résultats.

- **Rédaction du rapport final** : Présenter un rapport détaillé contenant les résultats de l'étude, les recommandations pour chaque composante et un plan de mise en œuvre.
- **Ateliers de validation** : Organiser des ateliers avec les parties prenantes pour valider les recommandations et ajuster le plan de mise en œuvre si nécessaire.
- **Plan de suivi-évaluation** : Proposer des mécanismes de suivi pour évaluer l'avancement des projets après leur mise en œuvre.

4. Livrables attendus

- **Rapport de diagnostic et analyse des besoins** : Une analyse complète des besoins des communautés et des solutions proposées pour chaque composante.
- **Solutions techniques et modèles de gestion** : Proposition détaillée pour les hubs numériques, la couverture des zones blanches, les médiathèques scolaires et le renforcement des capacités à l'usage du numérique.
- **Estimation des coûts et modèles financiers** : Une estimation des coûts d'investissement, des sources de financement et des stratégies de pérennisation financière.
- **Évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux** : Un rapport sur les impacts prévus des projets et les stratégies de gestion des risques.
- **Plan de mise en œuvre et de suivi** : Un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des projets, avec un calendrier et des indicateurs de suivi-évaluation.

5. Adresse de soumission

Les prestations seront fournies au compte de **L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN)** sise au : **Centre Directionnel de Koloma - Immeuble ARPT 7^{ème} Etage – Commune de Ratoma- Conakry-République de Guinée.**

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution de la prestation souhaitée.

Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir davantage d'informations peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante : **Direction Générale de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et de l'Economie Numérique (ANSUTEN)**
Immeuble ARPT : 7^{ème} Etage – Koloma - Commune de Ratoma – Téléphone : (224) 628 66 25 68, Email : oumar.faro@ansuten.gov.gn et appel.offres@ansuten.gov.gn

Durée de l'étude

L'étude sera réalisée sur une période de **six (06) mois** à compter de la date de signature du contrat de prestation par les deux (2) parties et suivant le calendrier ci-dessous :

Phase 1 : Préparation et collecte de données	1 mois
Phase 2 : Analyse des besoins et définition des solutions techniques	2 mois
Phase 3 : Modélisation financière et analyse des coûts	1 mois
Phase 4 : Évaluation des impacts et gestion des risques	1 mois
Phase 5 : Rédaction du rapport final et recommandations	1 mois

6. Profil du bureau d'étude

Les prestations des présents termes de référence doivent être réalisées par un bureau d'étude ayant une expérience cinq (05) ans prouvés dans les différents domaines d'expertise couverts par l'étude. Le bureau doit avoir une solide expérience dans la conduite de travaux similaires, notamment dans les domaines suivants :

- Expertise et références dans la réalisation d'études techniques, économiques et environnementales en milieu urbain et rural;
- Expertise et références dans les projets étatiques, en particulier auprès des pays d'aspiration et des nations comparables (Afrique) ;
- Avoir mené trois (03) études de faisabilité impliquant les communautés rurales et urbaines en république de Guinée;
- Expertise dans les infrastructures de télécommunication, avec plusieurs références dans le déploiement d'équipements de télécommunication en zones rurales ;
- Expertise et références dans les domaines du développement et de l'optimisation des infrastructures de télécommunication ;
- Aptitude à planifier, organiser, coordonner et travailler dans des délais courts ;
- Expertise dans le suivi et le contrôle des travaux de génie civil et du déploiement de réseaux de télécommunication, un atout supplémentaire.

Le Bureau devra être reconnue et spécialisée dans la réalisation des études d'avant-projet et autres activités connexes. L'équipe d'experts devra être constituée au moins d'un(e) :

- **Chef(fe) d'équipe** disposant d'un diplôme en gestion (Management) et ayant au minimum sept (7) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ;
- **Ingénieur en génie civil** ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le déploiement de bâtiments mobiles et autres infrastructures similaires ;

- **Ingénieur informatique** avec une expérience d'au moins cinq (5) ans ;
- **Architecte de bâtiment** ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le déploiement de bâtiments mobiles et autres ;
- **Analystes fonctionnels** ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ou similaires ;
- **Analystes techniques** ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation d'études de faisabilité de projets ou similaires ;
- **Analyste financier**, avec un niveau d'études minimum de BAC+5 en économie, comptabilité, fiscalité, analyse financière, étude de marché ou gestion des projets publics, ou toute autre formation équivalente, avec des compétences en calculs de rentabilité économique et de modèles économiques pour les infrastructures de télécommunication ;
- **Environnementaliste**, titulaire d'un diplôme BAC+5 en gestion de l'environnement ou des ressources naturelles, ou dans un domaine équivalent (géographie, biologie, foresterie, etc.), et disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans l'évaluation environnementale et sociale, avec une expérience spécifique d'au moins deux (2) missions d'études environnementales et sociales similaires ;
- **Expert en développement communautaire et en gestion de projets numériques** ayant au minimum dix (10) ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets communautaires ;
- **Ingénieur en télécommunications** ayant au minimum dix (10) ans d'expérience le déploiement d'infrastructures de télécommunication et dans l'identification de solutions techniques (fibre optique, solutions sans fil, etc.) adaptées aux zones blanches ;
- **Expert en infrastructure réseau** ayant au minimum sept (07) ans d'expérience dans le déploiement d'infrastructures réseau et dans l'évaluation les coûts et la faisabilité des projets d'extension des réseaux dans les zones rurales ;
- **Spécialiste en développement de contenu de formation** ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans le développement de contenus pédagogiques et la création de modules d'apprentissage adaptés aux différents niveaux et aux spécificités des zones rurales ;
- **Expert en évaluation d'impact socio-économique** ayant au minimum dix (10) ans d'expérience dans l'analyse d'impacts des projets numériques sur les populations rurales et leur développement économique.

Le bureau d'étude fournira les curriculum vitae détaillés de chaque expert désigné.

NB : Toutes les qualifications et expériences devront être justifiées par des diplômes, certificats, attestations de bonne exécution ou coordonnées de personnes de référence pouvant attester des qualifications des experts et du bureau, ou tout autre document justificatif. En cas d'absence d'attestation, le bureau devra joindre à sa proposition une liste de contacts dans les institutions bénéficiaires, avec indication de leur fonction, de leurs coordonnées téléphoniques et de leur adresse électronique.

7. Obligation de l'ANSUTEN

L'ANSUTEN fournira à l'entreprise, sur demande, tous les documents de base nécessaires à la compréhension de sa mission ainsi que tout document utile relatif au projet, facilitant ainsi l'exécution correcte de la mission

8. Méthode de sélection

La méthode de sélection du cabinet est fondée sur la qualification du consultant (**SQC**), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée tel que prévue dans les textes du code des marchés publics.

9. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DEPOT DES PLIS

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés dont un original et une copie accompagnée d'une clé USB avec version électronique au **plus tard le 17 Octobre 2025 à 10 heures 30mn** à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), sis à Koloma Immeuble **ARTP au 7^{ème} étage** – Commune de Ratoma **Tél : 628 66 25 68 E-mail : appel.offres@ansuten.gov.gn ; oumar.faro@ansuten.gov.gn** ; du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU. Avec uniquement la mention : **Recrutement d'un Cabinet pour l'Etude de faisabilité pour la mise en place de projets de développement numérique sur le corridor minier du Programme Simandou.**

NB : Il convient de signaler que le dépôt à travers les adresses électroniques susmentionnées est obligatoire.

Fait à Conakry, le 29 octobre 2025

Le Directeur Général

Gaoussou SOUGOULE